

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 129 (1984)  
**Heft:** 10

**Artikel:** Pour une approche humaine du problème tchadien  
**Autor:** Texeraud, Michel  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-348632>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## **Pour une approche humaine du problème tchadien**

par le chef d'escadron Michel Texeraud

*Officier d'artillerie, le commandant Texeraud appartient aux Troupes de marine, l'ancienne «Coloniale» française. Récemment breveté de l'Ecole supérieure de guerre, il a servi au Tchad avant la fameuse opération «Manta» qui, à l'heure où paraîtront ces lignes, devrait être achevée.*

Depuis quelques mois, le Tchad est de nouveau au cœur de l'actualité. D'ailleurs, il a trop rarement abandonné cette place peu enviable dans les années écoulées.

A l'époque coloniale, ce pays vivait en paix. Indépendant, il a toujours connu, ou presque, la guerre. Crises de tous ordres et conflits se succèdent au point qu'aujourd'hui le Tchad est exsangue, en moins de vingt ans.

Ce drame qui se déroule au cœur du continent africain noir échapperait-il à l'entendement? Apparemment non, car les explications des causes du conflit ne manquent pas. Selon une acception désormais admise, ne s'agit-il pas d'un drame ethnico-religieux sur fond de pauvreté absolue, aggravé par des ingérences extérieures et... vécu par un pays qui n'aurait jamais dû exister?

Mais enfin, si le mal est parfaitement connu, pourquoi, après tant d'années, faut-il encore attendre le remède? A moins que l'on ne puisse envisager une autre approche.

L'homme, le Tchadien, est peut-être l'acteur principal de la tragédie et, librement ou presque, il écrit son histoire où la colonisation et l'ouver-

ture au monde occidental représentent la plus récente mutation.

L'histoire du Tchad est certes marquée par la souffrance. Il est remarquable, cependant, que ses habitants défendent leur Etat avec opiniâtreté! Il leur reste à trouver une semblable volonté pour forger et faire vivre une nation.

\*  
\* \*  
\*

### **Un «espace Tchad» né de la lutte**

Il est vrai que l'histoire du Tchad se résume en une vaste lutte, un instant suspendue par la colonisation.

L'époque précoloniale ressembla à une immense partie de billard. Au nord du Chari, des conquérants islamisés venus de l'Est se taillèrent de vastes empires en refoulant ou en soumettant les peuplades rencontrées. Ainsi naquirent les empires du Kanem, du Ouaddai et du Bornou. Les historiens nomment «Tchad blanc» le résultat ethnico-social de ce vaste mouvement, remarquable par ses sociétés hiérarchisées et... offensives.

Il en alla bien différemment de l'autre côté du Chari. Face à la menace

orientale, les populations négroïdes des rivages de la mer intérieure cherchèrent refuge dans le Sud. En fait, elles s'enfermèrent dans un vaste piège formé par les terres inhospitalières et les routes des conquérants. Ces tribus ne réussirent pas à se structurer et, des siècles durant, elles subirent la dure loi du plus fort: servir de réservoir à esclaves et à main-d'œuvre pour le Nord. Par opposition au précédent, ce pays est celui du «Tchad noir», peuplé d'ethnies inorganisées et réduites à la défensive. La conquête française mit fin à cet état.

La paix généralisée — obtenue en deux temps, le Nord résistant dix années de plus que le Sud — devait régner près d'un demi-siècle.

L'accession à l'indépendance (1961) conclut quinze ans de vie politique interne intense et doublement intéressante. D'une part, partis musulmans et partis sudistes se succédèrent aux diverses responsabilités dans les années cinquante, même si le P.P.T. (Parti populaire tchadien) de Tombalbaye (sudiste) devait finalement l'emporter. Mais, surtout, ces partis politiques rassemblèrent les Tchadiens selon la notion de droite et de gauche, faisant oublier du même coup la séculaire opposition géographique.

Malheureusement, la paix ne devait pas résister à l'indépendance. En effet, l'histoire postcoloniale est encore écrite de pages de sang.

A n'en point douter, ce conflit évolue dangereusement. Il aura fallu moins d'une génération pour qu'une

jacquerie (les incidents de Mangalmé) se transforme en conflits armés de plus en plus meurtriers et en guerres civiles chaque fois plus éprouvantes pour les populations.

Le Tchad indépendant n'a pas connu la paix. Hors de la France, ce pays s'épuise dans une lutte à mort.

Ne serait-ce pas là la preuve que cet Etat, né de par la volonté française, ne peut pas vivre?

\*  
\* \*

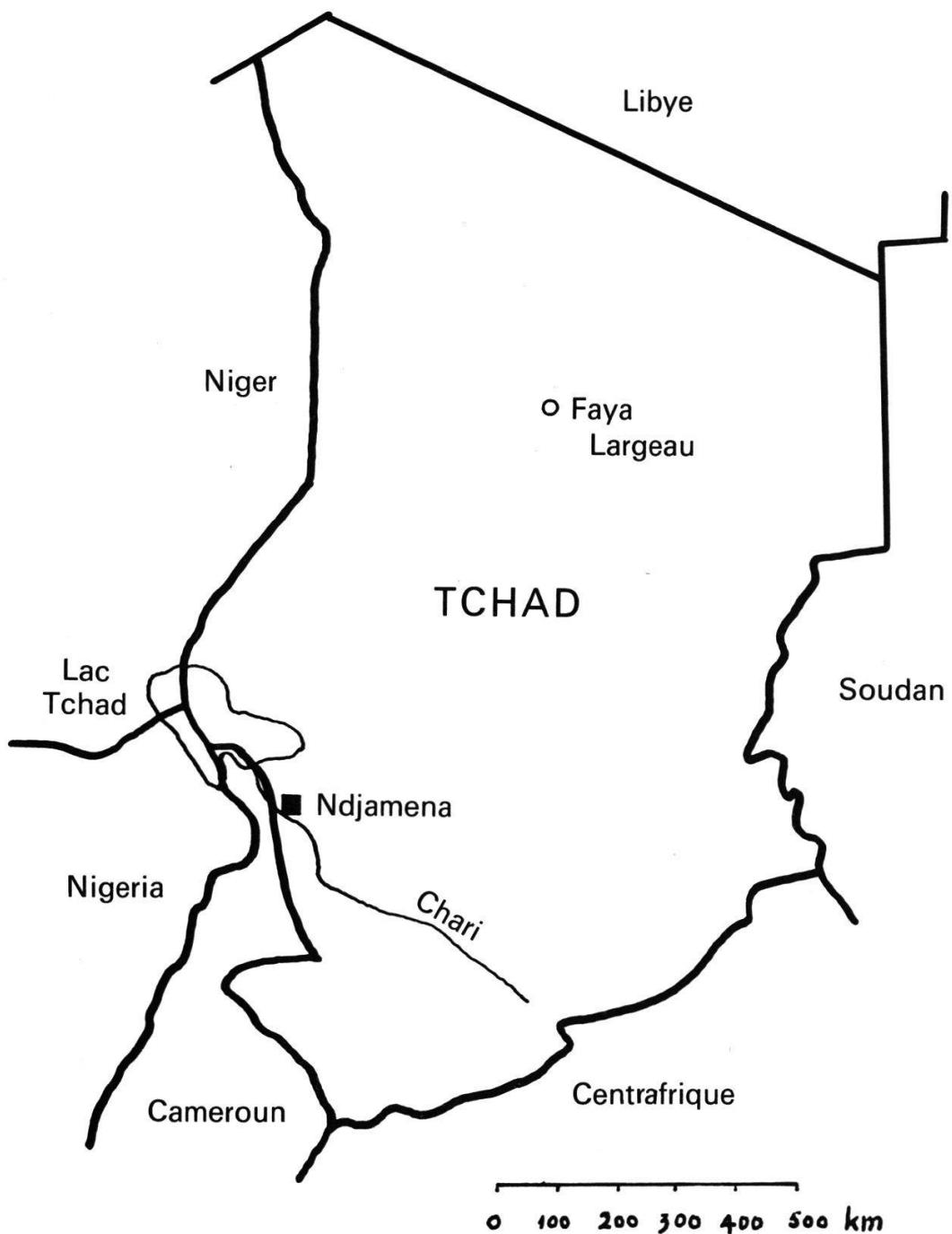
### **Un Etat non viable?**

C'est l'avis de la majorité des spécialistes de l'Afrique francophone. Ces derniers estiment que l'Etat tchadien est une création contre nature et démontrent, en toute logique, que le drame actuel est la conséquence de la colonisation: des frontières artificielles et une administration jacobine — entre autres — auraient vidé l'Etat de son sens.

Cette théorie est à usage général. Est-elle vérifiée au Tchad? Il faut préalablement remarquer qu'*avec ou sans la France, un «espace Tchad» aurait été colonisé*.

En effet, au lendemain de la guerre de 1870, Bismarck relança la course aux colonies entre les puissances européennes. Ainsi, outre la France, l'Angleterre, l'Allemagne et l'Italie se retrouvèrent autour du Tchad. Ce dernier n'aurait donc pu échapper à une ouverture occidentale.

Il paraît ensuite inexact de qualifier d'artificielles les frontières actuelles de



ce pays qui, pour l'essentiel, sont héritées du passé! Certes, celles du lac et du Cameroun sont «détestables» (selon le mot de M. Chapelle). Mais sont-elles source de troubles, hormis les éternelles rixes chroniques caractéristiques des tribus africaines?

En fait, aucun état limitrophe du Tchad ne réclame — à bon droit — une rectification des limites. Seule la raison du plus fort justifie les visées libyennes, par ailleurs dénuées de tout fondement légal ou légitime.

Les Tchadiens sont chez eux et ne remettent pas en cause leurs frontières.

Il paraît enfin bien superficiel d'accuser le modèle administratif français d'avoir été centralisateur et inadapté, sans en distinguer la lettre de l'esprit.

Dans la lettre, il s'agissait de réunir les différentes ethnies au sein d'un creuset français principalement culturel et linguistique.

Dans l'esprit, il en fut autrement; les administrateurs respectèrent les hommes et leurs particularismes. Ainsi, par exemple, dans le Nord, pour contrôler les populations mobiles, non seulement les autorités intégrèrent les chefs coutumiers dans la hiérarchie administrative, mais elles inventèrent le «canton mobile» à usage des nomades! Dans le Sud, elles permirent aux sociétés, vivant enfin en paix, de se structurer. Alors qu'ici l'évangélisation était acceptée, la France admit qu'ailleurs l'Islam puisse se propager.

En définitive, l'histoire montre bien qu'un Etat tchadien, cadre unique de cultures diverses, peut exister.

Les causes du drame actuel sont ailleurs; peut-être dans l'impossibilité de forger une nation.

\*  
\* \* \*

## **Une nation impossible à rassembler?**

Rien ne servirait en effet d'espérer en un Etat tchadien souverain si aucun sentiment national ne l'animaît. Pour que la paix revienne, il faut donc un consensus national minimal qui confère à l'autorité tout à la fois la légalité et la légitimité. Bref, les Tchadiens peuvent-ils ou veulent-ils vivre ensemble?

Les réponses à cette interrogation fondamentale soulignent toutes les difficultés d'une telle entreprise. Mais seule une analyse trop hâtive conclurait à son impossibilité.

En érigeant en «Invariants» les séculaires oppositions ethniques, certains auteurs comparent la jeune nation tchadienne à un nourrisson mort-né. Comment les Tchadiens pourraient-ils vivre ensemble alors que rien ne les unit? Les habitants du Nord, nomades musulmans et fiers guerriers, haïraient les sudistes qu'ils n'ont jamais considérés mieux que des esclaves avant l'arrivée des Français. En outre, éloignés de la culture occidentale, écartés du pouvoir dès l'indépendance, ils refuseraient d'oublier quinze années d'une impitoyable domination du Sud.

Le Tchad serait donc double aux yeux de l'histoire, et la nation tchadienne introuvable.

Cette approche, généralement acceptée, est pourtant impuissante à expliquer le conflit actuel, où principalement deux nordistes s'affrontent. Pour aborder cette incompréhension, il faut aller à la rencontre du Tchad profond; à n'en point douter, il se révèle multiforme. Il n'y a pas deux religions, mais au moins trois. Les animistes sont trop souvent réunis aux catholiques du Sud. Il n'existe pas non plus deux ethnies fondamentales, mais plus exactement quatre, voire cinq. Les modes de vie sont encore plus nombreux. Les dialectes se comptent par dizaines. Même le climat ne partage pas le pays en deux.

Ainsi, comment qualifier ces oppositions de fondamentales pour en conclure que les Tchadiens ne peuvent pas vivre en commun? Il est plus vraisemblable de prendre en compte des particularismes. Ainsi perçues, ces différences ne constituerait plus des «Invariants» du drame, mais seulement des données contingentes que des hommes de bonne volonté seraient en mesure de dépasser, à condition qu'ils le veuillent.

\*  
\* \*

Au Tchad, les problèmes sont essentiellement d'ordre humain. Ce pays est composé d'une multitude d'entités, sensiblement de même importance,

mais qui ne sont pas animées d'un dessein commun. Lors de sa présence, la France a prouvé que ces populations pouvaient vivre en paix et dignement dans un cadre unique. Les dirigeants nationaux du Tchad indépendant ont agi différemment, sans tolérance.

Ainsi Tombalbaye a-t-il d'abord gouverné en faveur du Sud, de son ethnie, pour en définitive ne plus penser qu'à lui. De même, les dirigeants du Frolinat ont sacrifié la politique de la main tendue pour la lutte fratricide vers la conquête du pouvoir. Aucun n'a hésité à écrire l'histoire de son pays avec des pages de sang.

Dans ce «combat des chefs», le risque actuel consiste à provoquer la solidarité d'autres puissances qui, otages de leurs promesses, seraient directement engagées dans le conflit.

\*  
\* \*

Souhaitons que toutes les bonnes volontés puissent enrayer ce processus et rendre à ce peuple le minimum d'autonomie nécessaire à sa détermination.

C'est à l'évidence le projet français actuel; en fait, la réalisation du vieux rêve de Lyautey, que «des hommes si divers puissent poursuivre, sans rien abdiquer de leurs conceptions individuelles, la recherche d'un idéal commun, d'une commune raison de vivre».

M. T.